

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE BREZOLLES

SEANCE DU
15 AVRIL 2014
À 20H30

Etaient présents :

1	Loïc BARBIER	9	Jean-Luc JOUANIGOT
2	Claude BERNARD	10	Jean-Claude GUEZENNEC
3	Jean-Luc LECOMTE	11	Daniel BEAUDOUX
4	Françoise COUTAND	12	Céline BESNARD
5	Dominique TIERCELIN	13	Thierry NICOLAS
6	Béatrice GALLET	14	Sandrine FIAN
7	Michel FISSEAU	15	Gaëtan LE GAC
8	Sophie LEBOSSÉ	16	Sophie GRINEISER

Etaient absents:

Nicole BARBOT *ayant donné pouvoir à Françoise COUTAND.*
Frédérique PERBOST, Eric HAMEAU.

Madame Françoise COUTAND est élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune d'observation, il est par conséquent adopté à l'unanimité des membres présents.

ORDRE DU JOUR

- 1) Vote des taux d'imposition 2014,
- 2) Subventions et participations 2014,
- 3) Budget primitif 2014 - Commune,
- 4) Admission en non valeurs,
- 5) Questions diverses.

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de l'assemblée pour ajouter un nouveau sujet à l'ordre du jour : CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE.
L'assemblée à l'unanimité autorise cette modification de l'ordre du jour.

CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE

Le Maire rappelle que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu de la nécessité de recruter un emploi d'adjoint territorial du patrimoine de 2^{ème} classe à la médiathèque, il est nécessaire de créer un emploi permanent à temps non complet (18H hebdomadaire).

L'échelonnement indiciaire, la durée de carrière et les conditions de recrutement de l'emploi ainsi créé sont fixés conformément au statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine.

Il bénéficiera des primes et indemnités afférentes à son grade instituées dans la collectivité s'il remplit les conditions d'attribution pour y prétendre.

Il convient de fixer les éléments suivants, en application de l'article 34 de cette même loi :

Cet agent sera chargé, sous l'autorité du responsable de la médiathèque, de l'accueil des usagers, de l'entretien des collections et des locaux.

Sa rémunération sera calculée compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C en se basant sur la grille indiciaire des **adjoints territoriaux du patrimoine de 2^{ème} classe**.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

- De créer, à compter du **01 mai 2014** un emploi permanent **d'adjoint territorial du patrimoine à 18 heures par semaine**.
- D'autoriser le Maire à recruter,
- D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée et dit que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget aux chapitre et article prévus à cet effet.

TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue des membres présents **VOTE** les taux des trois taxes, sans augmentation soit :

- ▶ Taxe d'habitation 14.21 %
- ▶ Taxe foncière (bâti) 20.15 %
- ▶ Taxe foncière (non bâti) 32.62 %

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation du taux (N-1)	Produit voté par le Conseil municipal
Taxe d'habitation	1 606 000,00 €	14,21%	/	228 213 €
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 152 000,00 €	20,15%	/	232 128 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	83 000,00 €	32,62%	/	27 075 €
TOTAL	2 841 000,00 €			487 416 €

SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS DE BREZOLLES

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT
ABEM	3 500,00 €
ACPG CATM	150,00 €
AMICALE DES POMPIERS	1 000,00 €
APEEPB	300,00 €
APEMV	500,00 €
APPEL SAINTE MARIE	500,00€
AS BREZOLLES HANDBALL	3 200,00 €
AS TENNIS DE TABLE	600,00 €
ATMB	250,00 €
BADMINTON BC	600,00 €
CLUB DE L'AMITIE	300,00 €
CLUB DE NATATION	1 440,00 €
COMITE DES FETES	4 700,00 €
DOJO BREZOLLIEN	1 500,00 €
ECOLE ELEMENTAIRE - COOPERATIVE	1 500,00 €
ECOLE MATERNELLE - COOPERATIVE	600,00 €
FULL CONTACT	1 500,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200,00 €
HAMECON BREZOLIEN	900,00 €
HARMONIE MUNICIPALE	2 500,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	910,00 €
OGEC SAINTE MARIE	500,00 €
SCRAPBOOKING	150,00 €
TENNIS CB	1 000,00 €
UCIAL	5 000,00 €
U.S.B.	5 000,00 €
V.S.B.	2 900,00 €
	41 200,00 €

SUBVENTIONS 2014 AUX ASSOCIATIONS HORS BREZOLLES

NOM DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES	MONTANT
VERNEUIL BICROSS CLUB	60,00 €
ADMR	160,00 €
AFM	50,00 €
PREVENTION ROUTIERE	80,00 €
LA LIGUE CONTRE LE CANCER	80,00 €
ADS EMPLOI	30,00 €
CENTRE DE DANSE THEME ET VARIATION VERNEUIL	45,00 €
RESTAURANT DU CŒUR	40,00 €
SOCIETE HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE DU DROUAIS	30,00 €
RTV	100,00 €
SPDA	100,00 €
DONNEURS DE SANG	50,00 €
MAISON FAMILIALE ET RURALE BEAUMONT LES AUTELS	15,00 €
	840,00 €

ADHESIONS ET PARTICIPATIONS 2014

Art 65737 - PARTICIPATION AUX ORGANISMES PUBLICS

NOM DES ORGANISMES	MONTANT
ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	287,77
ASSOCIATION DES MAIRES D'EURE ET LOIR	634,78 €
CNAS	3 000,00 €
CAUE EURE ET LOIR	210,00 €
ASSOCIATION GRACES	1 010,90 €
	5 143,45 €

Art 6554 - PARTICIPATION AUX SYNDICATS

NOM DES SYNDICATS	MONTANT
MISSION LOCALE DE DREUX	1 610,00 €
SYNDICAT HYDRAULIQUE BREZOLLES	638,78 €
SIZA	1 838,00 €
	4 086,78 €

BUDGET PRIMITIF 2014

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	598 624,00	ATTENUATIONS DE CHARGES	3 000,00
CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	528 100,00	PRODUITS DES SERVICES ET DOMAINE	60 000,00
OPERATIONS D'ORDRE	0,00	IMPOTS ET TAXES	493 416,00
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	230 300,00	DOTATIONS PARTICIPATIONS	538 704,00
CHARGES FINANCIERES	29 000,00	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	43 000,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	254 348,47	PRODUITS FINANCIERS	0,00
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	808 593,41	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 448 965,88	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 138 120,00
		EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1	1 310 845,88
		RESULTAT FINAL DE FONCTIONNEMENT 2014	2 448 965,88

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 600,00	EMPRUNTS ET DETTES	13 600,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	818 642,44	DOTATIONS	11 000,00
DOTATIONS FONDS ET RESERVES	241 034,63		
EMPRUNTS ET DETTES	53 200,00	<i>VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	808 593,41
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 127 477,07	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	833 193,41
		EXCEDENT D'INVESTISSEMENT N-1	294 283,66
		RESULTAT FINAL D'INVESTISSEMENT 2014	1 127 477,07

ADMISSIONS EN NON VALEURS

Le conseil municipal, sur proposition de la trésorerie **DECIDE** d'admettre en non-valeur la somme de **451.45 euros sur le budget principal**.

QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Afin de participer aux frais de transport des élèves de l'école élémentaire pendant les sorties scolaires de l'année 2014, le conseil municipal **DECIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de **1800.00 euros à la coopérative scolaire de l'école élémentaire**.

A titre exceptionnel, dans le cadre de la participation d'un pompier de BREZOLLES au Marathon de New York, le conseil municipal **DECIDE** d'accorder une subvention de **300.00 euros à l'amicale des pompiers**.

ENVELOPPES PERSONNALISÉES

La poste propose à la commune d'imprimer des enveloppes personnalisées qui seront ensuite commercialisées dans différents points de vente. Le choix des photos sera fait prochainement.

TRAVAUX ET DYSFONCTIONNEMENTS SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire souhaite que chaque conseiller municipal, qui aurait été alerté d'un dysfonctionnement sur la commune, en informe le plus rapidement possible, par mail, Monsieur DEL PESO.

ELECTION DU PRESIDENT ET VICE PRESIDENTS DE L'AGGLOMERATION DU PAYS DE DREUX.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son élection à la vice-présidence de l'agglomération du pays de Dreux.

LE GAC Gaëtan

Souhaiterait que la commune puisse aider au maintien des commerces sur le territoire. Cette compétence n'est pas exercée par la commune.

BEAUDOUX Daniel

Signale un dysfonctionnement du réseau des eaux pluviales route de Nonancourt.

COUTAND Françoise

Rappelle que la chasse aux œufs est organisée le dimanche de Pâques dans le parc Saint André.

BERNARD Claude

Participera à une réunion sur les rythmes scolaires avec l'agglomération du pays de Dreux la semaine prochaine.

LEBOSSÉ Sophie

Signale l'absence d'éclairage public face à la maison des associations.

BESNARD Céline

Souhaite que les passages piétons soient repeints.

FIAN Sandrine

Déplore la présence de nombreuses poubelles rue de Paris.

Souhaite que le panneau trésor public rue de Paris soit enlevé, il est dangereux pour les enfants.

GRINEISER Sophie

S'interroge sur la fermeture du cimetière, signalé à plusieurs reprises non fermé la nuit.

Fin de la séance à 22H30.